

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 30 MARS 2015 à 18 h 30

Présents : Dominique VERAL, Claude LANDREAU, Anthony BACKHOUSE, Emmanuel AUBIER, Bruno MOULIN, Joëlle FOUCHEREAU, Séverine CAILLE, Pierick BRISSONNEAU, Laurence GIRARD, Eric VILLETTE. Claude THORAUX. Jean-Marie AUBOIN, Jean-Frédéric DELAGE,

Assistait à la séance : Jean-Yves DANNEY, Trésorier

Secrétaire de séance : Séverine CAILLÉ est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes	
Réalisation	324 074.38	Réalisation	404 824.68
Résultat de l'exercice	80 750.30		
Résultat reporté	60 050.31		
Excédent global	140 800.61		
Investissement Dépenses		Investissement Recettes	
Réalisation	165 956.32	Réalisation	136 991.97
		Résultat de l'exercice	- 24 304.00
		Déficit reporté	- 4 660.35
		Déficit global	- 28 964.35

Approuvé à l'unanimité

COMPTE DE GESTION 2014

Le Trésorier présente les comptes de la Trésorerie qui reflète au centime le compte administratif 2014

Approuvé à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 140 800.61.

Le besoin de financement en investissement est calculé comme suit :

A - Déficit d'investissement 2014 :	28 964.35
B - Restes à réaliser dépenses :	86 604.66
C - Restes à réaliser recettes :	23 344.37
B – C + A :	92 224.64

Somme restant disponible : 48 575.97

Proposition d'affectation : compte 1068 : 92 224.64
Compte 002 : 48 575.97

➤ Proposition acceptée

VOTE DU TAUX DES 3 TAXES POUR 2015

Madame le Maire propose de ne pas augmenter le taux concernant la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe foncière non bâti.

Taxe d'habitation : 9.80

Taxe foncière : 22.53

Taxe foncière non bâti : 45.05

➤ Proposition acceptée par : Pour : 12 Abstention : 1

BUDGET 2015

Fonctionnement Dépenses

Proposition 406 051.17

Fonctionnement Recettes

Proposition 446 051.17

Investissement Dépenses

Proposition 205 828.64

Investissement Recettes

Proposition 205 828.64

➤ Proposition acceptée par : Pour : 12 Abstention : 1

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FOUR A PAIN DE CHEZ GARRAUD

Madame le Maire rappelle que l'opération « rénovation du four à pain de chez Garraud » a été inscrit au budget 2014. Elle propose de retenir le devis établi par W. BECHEMIN d'un montant HT de 3 138.50 et de solliciter une aide du Conseil Général de la Charente qui pourrait être de 15 %.

➤ Proposition acceptée

CCJ - MODIFICATIONS STATUTAIRES

délibération n° 201407037 du 7 juillet 2014 rapportée

Madame le Maire rappelle que le conseil avait délibéré sur la modification des statuts de la communauté de communes de Jarnac le 7 juillet 2014 concernant le pôle commercial de Mérignac.

Suite aux observations du Sous-Préfet considérant qu'il n'existe pas de carence à l'initiative privée, la construction de l'ouvrage n'est pas justifiée.

Le conseil communautaire a donc rapporté la délibération n°2223-83 du 23 juin 2014 portant modification des compétences et a chargé le président d'en informer les communes membres pour le suivi de la procédure.

Le Conseil est donc invité à délibérer sur cette question.

➤ Proposition acceptée par : Pour : 12 Abstention : 1

ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET PIERICK BRISSONNEAU

Madame le Maire propose qu'un échange de parcelles soit effectué sous forme d'acte notarié entre la commune et monsieur Pierick BRISSONNEAU

➤ Proposition acceptée par : Pour : 12 Abstention : 1

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Eurofeu est retenu pour changer les blocs de secours de la salle des fêtes
- Choix de Dekra pour la réalisation du document unique
- L'entreprise Garraud est retenue pour réaliser la bâche incendie

La séance est levée à 21 h